

N° 98 — DÉCEMBRE 1971

« LE PEUPLE BRETON »  
mensuel

Boîte postale 713 RENNES

**ABONNEMENTS**

Ordinaire : 12 F

Etranger (par avion) : 20 F

De soutien : à partir de 20 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE 1<sup>F</sup> BRETON UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

## “LE JOINT FRANÇAIS” à SAINT-BRIEUC

# OU LA DIFFÉRENCE ENTRE PARIS ET LA BRETAGNE

(VOIR ÉDITO PAGE 2)

## L'ORIENT :

# Braff... Les Chantiers de la Perrière... QU'EST LE "SPECTACULAIRE DÉVELOPPEMENT DE L'ORIENT" ?

Au cours de son voyage à Brest, Pompidou a cité en exemple « LA RECONVERSION D'HENNEBONT ET LE SPECTACULAIRE DÉVELOPPEMENT DE L'ORIENT. » Pour répondre à ces affirmations trompeuses, rappelons certains faits.

### L'EMPLOI DANS LE MOR-BIHAN

La situation dans le Morbihan est évidemment liée de près à celle de Lorient. LES REPRESENTANTS DU POUVOIR PARLENT DE 12 000 EMPLOIS INDUSTRIELS CRÉÉS DANS LE DÉPARTEMENT ENTRE 1958 ET 1970. C'est possible.

Mais pour approcher le problème un peu mieux, il faut le situer, c'est-à-dire :

- le comparer au nombre d'emplois industriels disparus pendant la même période ;
- tenir compte des emplois disparus dans les autres branches, dont l'agriculture (nous en parlons par ailleurs ;
- indiquer la qualité des emplois créés (O.S., manœuvres, femmes payées au S.M.I.C. ;
- connaître le nombre de jeunes qui sont

arrivés à l'âge du travail pendant la même période ;

— citer, entre autres, le nombre d'anciens militaires qui ont quitté l'armée de gré ou de

force pendant la même période et qui ont cherché du travail dans leur pays d'origine (problème typiquement breton).

En fait, les Pouvoirs publics sont assez bien informés pour savoir que la situation n'a pas été saine dans le Morbihan pendant cette dizaine d'années (M. Petit-Uzac, ex-sous-préfet de Lorient a eu l'occasion de s'en apercevoir

et de mouiller son maillot pour gagner ses galons de préfet). Et la situation ne s'améliore pas. Entre autres, les demandes d'emplois (d'après la « mission régionale » de Bretagne) ont augmenté en moyenne de 11 % en un an (comparaison entre les huit premiers mois de 70 et 71). De plus, fait encore plus signi-

(suite page 3).

## EN LOIRE-ATLANTIQUE: UNE CRISE SOCIALE SANS PRÉCÉDENT

(Voir page 5)

Edito  
AU « JOINT FRANÇAIS » DE SAINT-BRIEUC

En août, les 10 ouvriers de l'atelier de boisage de Saint-Brieuc, à Lorient, se réunissent en assemblée générale et élisent un bureau de 4 membres. Le 10 septembre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc. Le 10 octobre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc. Le 10 novembre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc. Le 10 décembre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc.

A L'IMAGE DU « JOINT FRANÇAIS »  
L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS BRETONS

L'exemple de Saint-Brieuc illustre l'exploitation des travailleurs bretons dans les usines bretonnes. Le 10 septembre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc. Le 10 octobre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc. Le 10 novembre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc. Le 10 décembre, le bureau se réunit et décide de constituer un « Joint Français » de Saint-Brieuc.

Elle s'élève devant les difficultés de la conjoncture européenne pour justifier la position. Les compétitions européennes ont l'impact de l'industrie française, pour limiter ce choc provoqué par le développement de l'industrie française, elle doit résister aux pressions de structure qui la rendent moins compétitive que les autres pays. Elle doit résister aux pressions de structure qui la rendent moins compétitive que les autres pays. Elle doit résister aux pressions de structure qui la rendent moins compétitive que les autres pays.

MAIS LA LORRAINE...

La Bretagne vitienne en tout premier lieu de système capitaliste. Mais la Lorraine, dans certains 12 000 emplois supplémentaires sur quatre ou cinq de l'industrie. Car la Lorraine subit le choc de la conjoncture européenne. Or, en Lorraine, il existe un problème très important, celui de la reconversion d'un large secteur industriel. Mais les données du problème breton ne sont pas comparables. Elles sont totalement plus anciennes. Entre 1960 et 1985, la population bretonne a augmenté de 100 000 personnes, contre 100 000 en Lorraine.

UNE PRIME DE DEPLACEMENT

Pour faciliter l'émigration, quel que soit le pays, c'est la dernière priorité du gouvernement. Une prime de mobilité géographique a été créée pour inciter les salariés à quitter leur région d'origine. Cette prime est destinée à compenser les dépenses de transport et de logement. Elle est versée à la date de l'arrivée dans la nouvelle région.

LA BRETAGNE TOUCHÉE EN PRIORITE  
PAR LE CAPITALISME AMÉRICAIN

La Bretagne victime du capitalisme français et européen, l'est aussi en tout premier lieu de capitalisme américain. Car les difficultés des U.S.A. n'ont pas fait d'Amérique le débouché des produits de la Bretagne. Au contraire, elle a subi le choc de la conjoncture américaine. Les U.S.A. ont subi le choc de la conjoncture américaine. Les U.S.A. ont subi le choc de la conjoncture américaine. Les U.S.A. ont subi le choc de la conjoncture américaine.

LIBRAIRIE  
JEAN-JAURÈS à votre service  
170, rue Jean-Jaurès - BREST

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST-CENTRE

La section de Brest-Centre a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

SECTION DE BREST-LAMBEZELLEC

La section de Brest-Lambézellec a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

SECTION DE RENNES

La section de Rennes a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

SECTION DE SAINT-BRIEUC

La section de Saint-Brieuc a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

SECTION DE CARHAIX

La section de Carhaix a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

SECTION DE MORLAIX

La section de Morlaix a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

SECTION DE CORNOUAILLE

La section de Cornouaille a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

SECTION DE LORIENT

La section de Lorient a tenu son conseil le 10 septembre. Elle a élu son bureau et a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité. Elle a discuté les questions de l'actualité.

"LE SPECTACLE DÉVELOPPEMENT DE LORIENT" !...

(Suite de la page 1)

LORIENT :  
UNE DES CAPITALES  
DU CHOMAGE

Le chômage à Lorient est en augmentation constante. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le chômage est en augmentation constante. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le chômage est en augmentation constante. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

LA PRETENDUE  
RECONVERSION  
D'HENNEBONT

La prétendue reconversion d'Hennebont est en échec. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La prétendue reconversion d'Hennebont est en échec. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La prétendue reconversion d'Hennebont est en échec. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

COMMUNE LE MONSTRE  
DU LOCHNEC

La commune de Lochneac est en échec. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La commune de Lochneac est en échec. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La commune de Lochneac est en échec. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

BRAFF A HENNEBONT :  
UN EXEMPLE DE L'EXPLOITATION DE LA FEMME  
DANS L'HABILLEMENT EN BRETAGNE

La ville d'Hennebont est un exemple de l'exploitation de la femme dans l'habillement en Bretagne. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La ville d'Hennebont est un exemple de l'exploitation de la femme dans l'habillement en Bretagne. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

DES SALAIRES DE MISERE

Les salaires en Bretagne sont en baisse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Les salaires en Bretagne sont en baisse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Les salaires en Bretagne sont en baisse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

0,33 F L'EAU CHAUDE

Le prix de l'eau chaude est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le prix de l'eau chaude est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le prix de l'eau chaude est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

REPRESSION  
ANTISYNDICAL

La répression antisyndicale est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La répression antisyndicale est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La répression antisyndicale est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

PAS DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est en baisse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La formation professionnelle est en baisse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La formation professionnelle est en baisse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

DES CADENES  
ABRUTISSANTES

Les cadenes abrutissantes sont en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Les cadenes abrutissantes sont en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Les cadenes abrutissantes sont en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

vog culture masculine

La culture masculine est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La culture masculine est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. La culture masculine est en hausse. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.

Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active. Le 10 septembre, le chômage était de 25,3 % de la population active.





# LA BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE BRETON

Une revue bimensuelle pour promouvoir la connaissance et la culture bretonne. Elle traite de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la littérature bretonne. Elle est dirigée par Michel Philipponeau et Jean Debout.

**MICHEL PHILIPPONEAU**  
**DEBOUT**  
**BRETAGNE!**

## UNE VISION POLITIQUE ETROITE

L'analyse politique se concentre sur les problèmes bretons et français. Elle examine les positions des différents groupes politiques et sociaux.

## DEBUT BRETAGNE-CROUPION

Le mouvement progressiste breton n'est pas un simple mouvement régional. Il a des implications nationales et internationales.

## UNE TRAHISON NORMALE

Les messages et les ruses du normal pour tromper le mouvement social. Une analyse critique de la situation bretonne.

## UNE ANALYSE ECONOMIQUE PRECISE

Constatant l'état économique, l'auteur analyse les problèmes de développement et de croissance de la région bretonne.

**CAPE DES MOUETTES**  
**PORTS A LA PRESSION**  
**COIN DE COMMERCE**  
**BREST - Tél. 44-33-21**

## LA DISCOTHEQUE DU PEUPLE BRETON

### "REFLETS" D'ALAN STIVEL

Une revue de la culture bretonne. Elle présente des articles, des poèmes et des nouvelles de la région.

## LA DISCOTHEQUE DU PEUPLE BRETON

Une revue de la culture bretonne. Elle présente des articles, des poèmes et des nouvelles de la région.

## LA DISCOTHEQUE DU PEUPLE BRETON

Une revue de la culture bretonne. Elle présente des articles, des poèmes et des nouvelles de la région.

## LA DISCOTHEQUE DU PEUPLE BRETON

Une revue de la culture bretonne. Elle présente des articles, des poèmes et des nouvelles de la région.

## LA DISCOTHEQUE DU PEUPLE BRETON

Une revue de la culture bretonne. Elle présente des articles, des poèmes et des nouvelles de la région.

# LA COLONISATION FRANÇAISE EN GUADELOUPE

## BREVE HISTOIRE DES ANTILLES

Après avoir vu dans le précédent numéro l'évolution des Antilles de 1493 à 1789, nous poursuivons l'étude de la situation économique et sociale de la région.

Le système colonial français est analysé sous l'angle de l'exploitation économique et de la dégradation sociale.

Les conditions de vie des populations antillaises sont décrites, ainsi que les luttes pour la reconnaissance de leurs droits.

Le rôle de la France dans le développement des Antilles est discuté, ainsi que les perspectives d'avenir.

Les auteurs soulignent l'importance de la culture et de la langue bretonnes dans le mouvement de libération.

Le mouvement de libération des Antilles est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.



La casse amassée au passage d'un site sera transportée par les semi-remorques de l'usine.

On voit reconnaître le droit à l'instruction.

Cette dignité, si souvent bafouée, devrait être une nouvelle fois et de façon particulièrement aiguë, lors de la dernière guerre mondiale. Les Antilles, qui ont subi les horreurs de la guerre, ont dû subir aussi les horreurs de la colonisation.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

## Courrier des lecteurs

On voit reconnaître le droit à l'instruction.

Cette dignité, si souvent bafouée, devrait être une nouvelle fois et de façon particulièrement aiguë, lors de la dernière guerre mondiale. Les Antilles, qui ont subi les horreurs de la guerre, ont dû subir aussi les horreurs de la colonisation.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

Les auteurs appellent à une action collective pour changer la situation des Antilles.

Le mouvement de libération est présenté comme une lutte pour la reconnaissance de l'identité et de la dignité.

## BULLETIN D'ADHESION

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

déclare vouloir adhérer à l'U.O.D. Signature : \_\_\_\_\_

— Adresse ce bulletin (découper ou recopier) à Union Démocratique Bretonne, BP. 713, 35-Remmes.

## RECTIFICATIF

Dans l'article « Davy » de notre numéro 10, nous avons écrit que le nom de la commune de Davy était « Davy » et non « Davy ». Nous nous excusons de cette erreur. Le « Davy » est « Davy ».

# LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

## COTES-DU-NORD

**DINAN** : L'entreprise principale va-t-elle disparaître ?

La direction générale parisienne de la S.G.C.I. (Société Générale de Constructions Industrielles) a fait connaître sa décision de fermer l'agence de Dinan, qui emploie 256 personnes. Cette entreprise, spécialisée dans la construction de classes préfabriquées, est la plus importante entreprise du bâtiment de la région de Dinan. Après avoir licencié 40 personnes en juillet dernier, elle doit fermer le 19 décembre, ce qui, avec les familles, touchera plus de 1 200 personnes, sans compter les entreprises sous-traitantes et le commerce. Dans le chef de M. Pieven, la régression industrielle est catastrophique : Grosfil, Aumont, Valrance,

C.E.E.M., Prémabois et maintenant la S.G.C.I. Une fois de plus, le pouvoir politique parisien n'a ni la force ni la volonté de s'opposer au démantèlement vers l'Est de l'économie bretonne et à la déportation des travailleurs. Deux meetings de protestation ont rassemblé près d'un millier de personnes. Les orateurs ont dénoncé « une situation sociale qui contraint de plus en plus les jeunes et les travailleurs qualifiés à l'exode » et réclamé « une véritable décentralisation capable de garantir des emplois et des salaires convenables ». Une fois de plus, les travailleurs bretons font les frais de la restructuration de l'économie capitaliste dans le développement du Marché commun. L'Europe capitaliste signifie la surexploitation, puis le déplacement forcé de la main-d'œuvre bretonne.

## FINISTÈRE

**BANNALEC** : Les travailleurs ripostent.

Début octobre, un mouvement de revendication s'est développé parmi les 140 employés de l'usine d'emballage en matière plastique ISOBIX. Réaction de la direction : une lettre de licenciement adressée au secrétaire de la section C.G.T., Guy Flégo. Dès le lendemain, les ouvriers ripostèrent par un débrayage massif. Cette détermination a fait reculer la direction, qui a transformé le licenciement en mise à pied de dix jours.

**RIEC-SUR-BELON** : Non à la mobilité capitaliste et au chômage !

L'usine Saupiquet déménage, laissant dans l'ignorance de leur sort les ouvriers qui, pour certains, travaillent depuis de nombreuses années dans l'entreprise. Le 2 novembre, les travailleurs ont montré leur colère en s'opposant au transfert à Nantes de certaines machines, leurs outils de travail. Le silence de la lointaine direction parisienne exprime bien son mépris total pour les hommes. Quant aux Pouvoirs publics, que font-ils pour trouver, dans le désert industriel qu'est ce secteur, un emploi de remplacement à ces 27 ouvriers et à ces 120 saisonnières ?

**DOUARNEZ** : Succès de l'unité d'action.

Une grève de 14 jours, avec occupation des locaux, a eu lieu à l'usine Polymar (matières plastiques), pour obtenir l'alignement des salaires sur ceux pratiqués dans d'autres entreprises de même type. La grève a été suivie par la totalité des 20 employés et ceci jusqu'à la satisfaction des revendications. Bien qu'un seul syndicat ouvrier ait été représenté dans l'entreprise, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont organisé ensemble la collecte de soutien.

**LICENCIEMENTS A PONT-DE-BUIS.**

Le ralentissement de la production d'un établissement de saison a provoqué le licenciement de six employés ; dix autres personnes pourraient également perdre leur emploi. Une

## ILLE-ET-VILAINE

**RENNES** : Les travailleurs du granit.

La Bretagne rassemble 80 % de la production granitière. Aussi, c'est à Rennes que s'est tenue la réunion de la commission paritaire sur l'application de la mensualisation dans le granit. Au cours de cette commission paritaire, les patrons ont proposé un projet de mensualisation au rebours : alors qu'un accord est déjà en application dans les autres branches des matériaux, le patronat n'entend appliquer les premières clauses d'une mensualisation qu'en 1973 ou même en 1974 et 1975.

Une fois de plus, les salariés du granit sont laissés pour compte. On constate sur ce cas précis la marge qu'il y a entre une décision (la mensualisation) dont le gouvernement s'est vanté et l'application qu'en fait le patronat.

**UNE CONSÉQUENCE STUPIDE DU DECOUPAGE REGIONAL.**

Le découpage qui a rattaché la Loire-

plaine (combien justifiée), déposée par des habitants de la commune, a contraint le patron de l'établissement à procéder à une amélioration de son installation en vue de réduire les effets de la pollution, pollution provoquée par les eaux usées se déversant dans un ruisseau.

Ce fait nous amène à constater que les patrons ne s'embarassent guère de scrupules pour souiller la nature qui est un bien appartenant à tous. On utilise la nature en propriété privée, leur entreprise — propriété privée — ne leur suffisant pas. Autres constatations : ce sont encore les travailleurs qui paieront par la perte de leur emploi. Et on n'hésitera pas à insinuer que si les travailleurs ont perdu leur emploi, c'est la faute des habitants qui ont porté plainte. Pas un mot sur la responsabilité de l'employeur : nature appropriée et souillée — et travailleurs en trop ? on s'en débarrasse.

**9 LICENCIEMENTS A PLEYBER-CHRIST.**

Le centre de conditionnement d'œufs d'UNICOPA a procédé au licenciement de neuf employés.

Le syndicat C.F.D.T. a dénoncé l'impossibilité d'UNICOPA et des coopératives avicoles de définir un programme concret de production, de conditionnement et de commercialisation.

A l'appel de la C.F.D.T., les travailleurs ont décidé d'intervenir.

**TRANSPORTS SALAUN** : 9 licenciements.

A la suite d'un débrayage, neuf personnes de l'entreprise des Transports Salaun se sont vues licenciées sur l'heure.

Estimant la grève illégale pour le non-respect du préavis de grève inscrit dans une convention collective, la direction a trouvé en fait le moyen de se débarrasser de quelques « éléments gênants ». On notera d'autre part, que lorsque cette convention offre quelque avantage aux salariés, elle est soigneusement ignorée.

Le lendemain, dans la presse locale, le même établissement passait une annonce d'embauchs. Des méthodes de ce genre sont tellement faciles dans une région de sous-emploi.

Atlantique à la région des Pays de Loire aboutit à opposer les deux capitales de la Bretagne, Nantes et Rennes, dans une querelle stupide à propos de la création d'une école vétérinaire. Le modèle de développement dans l'Hexagone — une nation - une capitale — est appliqué à la région. Les notables, M. Fréville en tête, s'agitent et pensent département. Rappelons que Nantes est à 100 kilomètres de Rennes et appartient aussi à la Haute-Bretagne. Dans le cadre d'une véritable autonomie régionale et d'une Bretagne rendue à ses dimensions historiques, le problème serait posé d'une toute autre manière.

**ELECTIONS A LA CHAMBRE DES METIERS** : Succès du C.I.D.-U.N.A.T.I.

Si ambigus que soient les méthodes et les buts du C.I.D.-U.N.A.T.I. (apolitisme de la direction et activisme qui ne remettent pas sérieusement en question les structures capitalistes), le succès de ses listes traduit un mécontentement profond.

## LOIRE-ATLANTIQUE

**SAINT-NICOLAS-DE-REDON** : Grèves tournantes chez Bertrand Faure.

Cette usine sous-traitante à 90 % des Etablissements Citroën connaît actuellement des grèves tournantes de une ou deux heures des 740 ouvriers, pour faire aboutir une demande d'augmentation des salaires horaires de 0,25 F. La solidarité des exploités du peuple breton ne s'est pas fait attendre : des camions de Citroën, à Rennes, sont venus enlever les sièges terminés ou en cours de finition avec, senez-vous bien, l'outillage nécessaire à leur fabrication...

**SAINT-NAZAIRE** : Débrayage chez Babcock-Atlantique.

Le contentieux est lourd dans cette usine où les ouvriers ont cessé le travail le 2 novembre après avoir attendu depuis le 10 septembre, date de la visite du P.D.G. L'exploitation est nette, notamment si on compare les salaires de juillet à ceux de La Courneuve :

- pour un P3 mini, La Courneuve, 8,73 et Saint-Nazaire, 6,59 ;
- pour un P2 mini, La Courneuve, 7,70 et Saint-Nazaire, 5,87 ;
- pour un P1 mini, La Courneuve, 6,77 et Saint-Nazaire, 5,69.

La direction a pris l'engagement d'une réu-

nion. Mais aboutira-t-on à « travail égal, salaire égal » ?

**LA ROUXIERE** : L'affaire Biotteau est renvoyée.

Le 22 mars dernier, à la veille de la réunion de Bruxelles, les agriculteurs stoppèrent le train à Ancenis avec un tracteur. Son propriétaire, Gérard Biotteau du village de La Poirie, devait comparaître devant le tribunal de Nantes. Il ne s'est pas présenté. Le tribunal a décidé de renvoyer l'affaire.

**ANCENIS** : Chez Beziou, 130 licenciements.

Cette entreprise de bâtiments et de travaux publics a cessé son activité le 25 novembre, après avoir été la plus importante et la plus florissante industrie du secteur d'Ancenis. 130 personnes et leurs familles sont accablées au dénuement.

Le coup est durement ressenti par les ouvriers de la ville, car un reclassement sur place est difficile. La C.F.D.T. exige une intervention des Pouvoirs publics. Dans cette loi de la jungle qu'est la loi du profit et qui lie les Pouvoirs publics eux-mêmes et sacrifie les régions pauvres, telle que la Bretagne, que peut-on attendre ?

## A NANTES, JEUNE PUBLIC DE SEPT OBJECTEURS DE CONSCIENCE

7 objecteurs, parmi lesquels un déserteur, un insoumis et un homme âgé de 75 ans, ont observé un jeûne de 15 jours, en l'église Saint-Luc, dans le quartier de Breil-Malville, afin de protester contre le rôle oppressif du service militaire et de l'armée impérialiste, piller du système capitaliste.

Selon les expressions d'Armel Gaignard, le déserteur, et de Dominique Valton, l'insoumis, l'armée est au service des riches. Elle apprend aux jeunes à se soumettre à l'ordre établi : des objectifs militaristes à la soumission aux patrons.

Cette action a entraîné de nombreuses prises de position, dont celle de Mgr Ernoul. Il a été appelé que le militarisme et la guerre ne profitent qu'à la classe des riches, que l'armée française sert à briser la lutte des travailleurs en soutenant, comme au Tchad et aux Antilles par exemple, le capitalisme dans sa volonté de maintenir ses intérêts.

D'autre part, la politique qui consiste à implanter des installations et des camps militaires à la place des usines indispensables à la vie de la population bretonne soumise actuellement au sous-emploi, au chômage et à l'émigration, ne peut laisser indifférents les militants socialistes.

Le militarisme entretenu est l'une des formes d'aliénation dont nous souffrons et qui contribue beaucoup à retarder une prise de conscience sociale et bretonne des travailleurs. C'est pourquoi la section nantaise de notre Parti a déclaré, dans un communiqué à la presse, qu'il y a là « des aspects du système de profit qui colonisent économiquement, socialement et culturellement la Bretagne et participent au conditionnement de notre peuple ».

Le jeûne des objecteurs devait se terminer le 9 novembre par une marche silencieuse et non violente jusqu'à la préfecture de 1 200 manifestants répondant à l'appel de nombreux mouvements et partis de gauche. Cette marche fut un moment interrompue par les forces de l'ordre qui embarquèrent sans ménagements dans les fourgons cellulaires une vingtaine de personnes dont les 7 objecteurs qui s'étaient eux-mêmes enchaînés. La foule, obéissant aux mots d'ordre, reprit en chœur, pendant ce temps, un chant religieux.

## MOR-BIHAN

**VANNES** : Le syndicalisme agricole encore visé.

**FEREL** : 3 mois de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende pour trois saucissons.

M. Possemé, président de la F.D.S.E.A. du Mor-Bihan, a été condamné à 120 F d'amende pour avoir bloqué un train en gare de Questembert, alors qu'il se trouvait en fait à Ploërmel. Il devra aussi verser 1 203,57 F de dommages et intérêts à la S.N.C.F. Le responsable agricole pense faire appel de son jugement. Il a déclaré que la décision de porter plainte a été prise par les autorités administratives afin d'entamer la solidarité du syndicat qu'il représente.

Un jeune agriculteur a été condamné à trois mois de prison avec sursis et 1 000 F d'amende pour avoir volé trois saucissons (d'une valeur de 7,25 F) à l'occasion d'une manifestation. Ils avaient été emportés comme trophée et restitués par la suite. Pour le C.D.J.A., la disproportion entre les faits et la condamnation montre qu'il s'agit d'une provocation : le Pouvoir cherche à intimider les agriculteurs, et surtout les jeunes.

## RECTIFICATIF

Dans cette page du dernier numéro, nous avons présenté la Brasserie de Kérinou et la S.E.B. (Société Européenne de Brasseries) comme deux sociétés différentes. Il y avait là une erreur. La Brasserie de Kérinou s'appelait autrefois la G.B.K. (Grande Brasserie de Kérinou), ensuite elle est devenue la Brasserie Meuse et maintenant la Société Européenne de Brasseries. La direction a annoncé au Comité d'établissement huit licenciements qui ne sont pas encore effectifs : ils sont prévus pour janvier ou février 72. Le motif en est la restructuration de la Société. Sous l'action des travailleurs, la direction s'est engagée à reclasser

les travailleurs licenciés dans la région, dans des entreprises qui n'appartiennent pas à la S.E.B. Actuellement un seul des licenciés a été reclassé.

Imprimerie Commerciale - Rennes



Directeur de la publication : J.-P. Goumel.  
Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41.387.  
Tirage : 6 500 ex. — Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre.